

**ABANDON DU PROJET DE LOI SUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR et DU "PLAN ETUDIANTS"**

**présenté le 12 DECEMBRE 2017 à L’ASSEMBLEE NATIONALE**

**Ce projet supprime le libre choix par l’étudiant de sa filière universitaire.** Ainsi, le baccalauréat ne sera plus suffisant pour entrer dans la licence de son choix. En prévoyant que le conseil de classe du second trimestre de terminale examine les vœux des lycéen.e.s et renseigne l'avis formulé par le.la.chef d'établissement, la réforme revient à faire des enseignant.e.s en lycée des agents de la sélection à l'entrée à l'université.

En liaison avec ce "plan étudiant", **une autre réforme se profile, celle des lycées**, menaçant le baccalauréat comme diplôme national (c'est à dire reposant sur des épreuves finales nationales et anonymes) et remettant en cause l’organisation générale du lycée. En effet, se dessinent une introduction très importante du contrôle continu ou des Contrôles en Cours de formation (CCF avancés dans l'année, pour pouvoir être pris en compte dans les dossiers d'admission post-bac), une modularité des cursus dès la classe de seconde. Ce projet est porteur d’un tri social et scolaire en donnant aux universités le pouvoir de choisir leurs lycéens et, à terme, leurs lycées de provenance; en demandant aux élèves de déterminer leur parcours dès la fin de la troisième pour coller au mieux aux attendus de la licence qu'ils prévoient de suivre plus tard ( finalement choisir sa licence dès 15 ans!)

Cette réforme de l’entrée à l’université et celle du lycée qui va l'accompagner, prétendent être une réponse au scandale du tirage au sort qui avait été instauré ces dernières années dans quelques filières en « tension ». Mais plutôt que de donner les moyens humains et matériels suffisants à l’université pour accueillir 40 000 nouveaux étudiants par an, les gouvernements successifs ont réduit les moyens offerts à la formation. Ainsi, **dès le budget 2018, la dépense par étudiant va être réduite**. Ainsi, le manque de places est produit par la restriction des moyens. La réforme prétend aussi répondre au "scandale des 60% d'échec en première année d'université". Sur ce dernier point, les autorités ne complètent jamais l'information : **la France a le 3ème ou 4éme meilleur taux mondial de réussite universitaire selon l'OCDE** (80% des étudiants de l’université sortent avec un diplôme en 2016). La première année servant souvent d'année d'essai qui prélude à des réorientations par tâtonnement. Mais, à la fin, l'étudiant a trouvé sa voie et réussit. C’est le droit à l’erreur.

 Le manque de places est donc aujourd’hui le prétexte à un remodelage de l’ensemble du système éducatif, du lycée à l’université, qui vise d’autres objectifs: mettre en place le système éducatif de la société libérale, où chacun sera rendu responsable de sa destinée, par le choix précoce de son parcours (et donc de son échec éventuel) ; où les enfants des classes populaires qui ont choisi le lycée professionnel ou les filières technologiques ne pourront plus entrer à l'université ; où chaque établissement sera mis en concurrence avec tous et donc incité à organiser ses recrutements dans une logique de marché qui tournera le dos au service public d'éducation.

**Nos organisations réaffirment:**

- **la nécessité d'une orientation choisie,** construite, accompagnée, avec les moyens humains et financiers nécessaires.

- **le maintien du baccalauréat comme diplôme national et 1er grade universitaire,** garantissant l'accès de tou.te.s les bachelier.e.s sur tout le territoire aux filières post-bac et aux établissements de leur choix;

- **L'exigence d'ouverture massive de places supplémentaires en 1er cycle post-bac** en lieu et place de la sélection prévue.

**Nos organisations invitent les personnels, les étudiant.e.s, les lycéen.ne.s, les parents d'élèves à se réunir en assemblées générales pour débattre des formes de mobilisation, dans tous les lycées et universités de Gironde.**